

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Ammonium persulfate

FDS-nombre : 000000021011

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : peroxydisulfate de diammonium

No.-Index : 016-060-00-6

Numéro d'Enregistrement REACH : n'est disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne

Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec : PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Matières solides comburantes Catégorie 3
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)
H302 Nocif en cas d'ingestion.
Irritation cutanée Catégorie 2
H315 Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire Catégorie 1
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Sensibilisation cutanée Catégorie 1
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système respiratoire
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger	H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
	H302	Nocif en cas d'ingestion.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
	H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

Conseils de prudence	:	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
		P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
		P280	Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
		P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
		P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
		P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
		P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
		P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
		P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
--------------	---	--------------------------	---------------	-----------

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

peroxodisulfate de diammonium	7727-54-0 016-060-00-6 231-786-5	Ox. Sol. 3; H272 Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335; Système respiratoire	100 %	
-------------------------------	--	---	-------	--

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, le produit entretient la combustion.

Le produit lui-même ne brûle pas.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Oxydes de soufre

oxydes d'azote

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter la formation de poussière.

Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène:

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
peroxodisulfate de diammonium	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		2,06 mg/m3	Inhalation	
peroxodisulfate de diammonium	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		590 mg/m3	Inhalation	
peroxodisulfate de diammonium	Travailleurs / Long terme - effets locaux		2,06 mg/m3	Inhalation	
peroxodisulfate de diammonium	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		18,2mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
peroxodisulfate de diammonium	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		400mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
peroxodisulfate de diammonium	Travailleurs / Long terme - effets locaux		0,102 mg/cm2	Contact avec la peau	
peroxodisulfate de diammonium	Travailleurs / Aigu - effets locaux		2,248 mg/cm2	Contact avec la peau	
peroxodisulfate de diammonium	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		1,03 mg/m3	Inhalation	
peroxodisulfate de diammonium	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		295 mg/m3	Inhalation	
peroxodisulfate de diammonium	Consommateurs / Long terme - effets locaux		1,03 mg/m3	Inhalation	
peroxodisulfate de diammonium	Consommateurs / Aigu - effets locaux		295 mg/m3	Inhalation	
peroxodisulfate de	Consommateurs		9,1mg/kg	Contact avec la peau	

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

diammonium	rs / Long terme - effets systémiques		bw/d		
peroxodisulfate de diammonium	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		200mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
peroxodisulfate de diammonium	Consommateurs / Long terme - effets locaux		0,051 mg/cm2	Contact avec la peau	
peroxodisulfate de diammonium	Consommateurs / Aigu - effets locaux		1,124 mg/cm2	Contact avec la peau	
peroxodisulfate de diammonium	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		9,1mg/kg bw/d	Ingestion	
peroxodisulfate de diammonium	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		30mg/kg bw/d	Ingestion	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
peroxodisulfate de diammonium	Eau douce: 0,0763 mg/l	Assessment factor: 1000
peroxodisulfate de diammonium	Eau de mer: 0,011 mg/l	Assessment factor: 1000
peroxodisulfate de diammonium	Station de traitement des eaux usées: 3,6 mg/l	Assessment factor: 10
peroxodisulfate de diammonium	Sédiment d'eau douce: 0,275 mg/kg dw	
peroxodisulfate de diammonium	Sédiment marin: 0,0396 mg/kg dw	
peroxodisulfate de diammonium	Sol: 0,015 mg/kg dw	

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: solide
Couleur	: incolore
Odeur	: inodore
poids moléculaire	: 228,2 g/mol
Point/intervalle de fusion	: 120 °C Se décompose avant de fondre.
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Inflammabilité	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto- inflammabilité	: Non applicable
pH	: acide
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Hydrosolubilité	: complètement soluble
Coefficient de partage: n- octanol/eau	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: négligeable
Densité	: 1,98 g/cm ³

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange est classé comme comburant dans la catégorie 3.

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Se décompose lentement au contact de l'eau.

10.2. Stabilité chimique

Se décompose avant de fondre.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les mélanges avec les matières combustibles sont facilement inflammables et brûlent vivement, même sans apport d'air.

10.4. Conditions à éviter

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.
Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.
Protéger de toute contamination.

10.5. Matières incompatibles

Des matières combustibles
Matières organiques
Des acides et des bases
Agents réducteurs
Sels de métaux lourds

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

Poudres métalliques
Eau

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ammoniaque
des oxydes de soufre (SOx)
oxydes d'azote (NOx)
L'oxygène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 700 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Irritation de la peau:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Irritation des yeux:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: Sensibilisant cutané

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Cancérogénicité:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Toxicité pour la reproduction:

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration:

donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
donnée non disponible

Autres informations:

donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Valeur: 76,3 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50r

Essai en statique

Espèce: Phaeodactylum tricornutum

Valeur: 320 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes:

EC10

Essai en statique

Espèce: Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)

Valeur: 36 mg/l

Durée d'exposition: 18 h

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Essai en statique

Espèce: *Daphnia magna*

Valeur: 120 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

Dispositions relatives aux déchets:
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:1444

IMDG:1444

IATA:1444

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:PERSULFATE D'AMMONIUM

IMDG:AMMONIUM PERSULPHATE

IATA:Ammonium persulphate

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 5.1

IMDG: 5.1

IATA: 5.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: III

IMDG: III

IATA: III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG Code segregation group 2 - Ammonium compounds,

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE SEVESO III Listed in Regulation : P8: Liquides et solides comburants	Quantité: 50.000 kg Quantité: 200.000 kg	
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

		concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).
--	--	---

VOC:

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution), 0 %

VOC:

Directive 2004/42/CE, 0 %

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation); +46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

peroxodisulfate de diammonium	:	H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
		H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
		H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
		H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
		H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

Ammonium persulfate

31117-5KG

Version 1.2

Date de révision
07.06.2021
